



L'association **Ampli** oeuvre depuis 1983 sur le champ des musiques actuelles, labélisée **SMAC** (Scène de Musiques Actuelles) et **Pôle ressources musiques actuelles** du Département.

Elle est située depuis 2003 au centre de musiques actuelles (baptisé « La route du son » depuis 2009) de la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, au sein du Pôle culturel intercommunal – Les Abattoirs à Billère. Elle compte environ 600 adhérents.

**La route du son comprend :**

- 3 locaux de répétitions,
- 1 studio d'enregistrement,
- 1 centre de documentation,
- 1 espace accueil – centre info,
- 1 salle de concert (400 places) et de résidence.

Le projet artistique et culturel se distingue par une orientation privilégiée sur les musiques actuelles, intégrant les fonctions de création et de diffusion, dans une logique d'accompagnement de projets, d'action culturelle et de médiation, afin de faciliter l'accès aux musiques actuelles et à ses pratiques.

Son territoire d'action concerne l'agglomération paloise, le département, la région et le trans-frontalier.

Le projet d'**Ampli** est porté par des valeurs d'échanges, de transmission, d'éducation populaire où l'humain, le rapport à l'autre et la proximité guide la démarche.



**>>> L'activité d'Ampli :**

**> Le soutien à la création et l'accompagnement des pratiques :**

Ils permettent au musicien, quel que soit son niveau, dans une pratique collective, de s'adonner à sa passion dans un cadre professionnel et d'évoluer dans son parcours : répétitions, accompagnement technique, enregistrement, travail sur scène, résidence d'artistes.

**104 groupes inscrits à l'activité répétition,  
3623 heures de répétitions  
95 heures d'accompagnement en répétition,  
62 jours de studio,  
20 productions en studio,  
49 jours de résidence.**

**> La diffusion :**

L'association organise des concerts à La Route du son et hors les murs sur le Béarn. La programmation artistique est éclectique, les 2/3 des concerts sont organisés en partenariat avec des acteurs locaux et 60% des artistes programmés sont issus de la scène locale, notamment dans le cadre des premières parties.



**41 concerts dans et hors les murs,  
1 festival (à Mourenx),  
100 artistes (de la scène locale à l'internationale),  
11€ de tarif moyen d'entrée,  
9000 spectateurs.**

**> L'accueil, l'information et la sensibilisation des acteurs :**

Ampli, Pôle ressources pour les musiques actuelles, accompagne, aide à la structuration et à la consolidation de projets associatifs, artistiques et culturels.

Le centre-info permet d'accueillir les porteurs de projets, pour un « rendez-vous conseil » ou une aide à la structuration sur de plus longues périodes. Ampli ayant toujours privilégié le travail en réseau, les porteurs de projets peuvent ainsi trouver de l'information, des aides et se structurer dans une logique partenariale.

Des outils gratuits sont mis à la disposition des porteurs de projets : La « e-Mallette »-kit de survie en milieu associatif, des ouvrages, la presse spécialisée, des journées d'infos.

**150 ouvrages,  
220 e-mallettes,  
75 projets (artistes, structures...).**

**> L'action culturelle :**

Ampli développe depuis plusieurs années des actions sur le champ de l'éducation artistique et culturelle et l'action culturelle en général. Au cœur du projet d'Ampli, l'action culturelle privilégie la notion de « parcours » et d'exigence artistique : sensibilisation, découverte du secteur des musiques actuelles et de ses métiers, production de chansons par l'écriture et la musique assistée par ordinateur, pratique instrumentale, écritures lycéennes, rencontres artistiques, accès aux spectacles, club musique, prévention des risques auditifs...

Ces projets sont régulièrement re-questionnés pour répondre à de « nouveaux publics » (scolaires, maison d'arrêt, quartiers, handicapés...) en concertation avec nos partenaires et interlocuteurs.

Ces actions permettent aux « publics », au travers de la création, de donner vie à un ressenti, une émotion, de développer une pensée, d'argumenter un point de vue et d'alimenter le dialogue social.

**538 élèves,  
21 établissements scolaires,  
70 heures d'intervention à la Maison d'arrêt de Pau pour 20 détenus,  
123 personnes du secteur socio culturel pour 81h d'intervention.**

---

**>>> Des réseaux, des implications, un rayonnement du local à l'international :**

L'association **Ampli** fait partie du réseau **PALVA** (Points d'Appuis Locaux à la Vie Associative), du collectif **Paust-it**, au Conseil d'Administration **Pyrénées Por Favor** (PPF), est au Bureau du Réseau Aquitain des Musiques Actuelles (**RAMA**), adhérente à la **FédéliMa** (ex Fédurok) et au **Réseau Ressources**.



- Délégation par le **RAMA** sur l'éducation artistique et culturelle,
- coordination de l'opération régionale « Musiques Actuelles au Lycée » en partenariat avec les **JMF**,
- coordination régionale du «réseau Mallette» ,
- habilitée par la **DRAC Education Artistique et Culturelle** et par l'**Inspection Académique** des Pyrénées-Atlantiques pour intervenir en **milieu scolaire**,
- organisme de formation,
- conventions avec les communes de Mourenx, Oloron Sainte-Marie et Orthez (en prévision),
- actions transfrontalières avec l'Espagne dans le cadre de l'association Pyrénées Por Favor (la MJC Berlioz, le GAM, la Maison de la Montagne et Ampli).

---

### >>> Une équipe :

Le Conseil d'Administration est présidé par **Bernard Royer** depuis 2009.

#### L'équipe des permanents d'Ampli :

- > Directeur : **Olivier Péters**,
- > Programmation artistique et accompagnement : **Bertrand Pérès**,
- > Education artistique, action culturelle et transfrontalier : **Stéphane Cortijo**,
- > Répétitions : **Sébastien Hourdebaigt**, **Benjamin Rouyer** et **Frédéric Baleix Vignau**,
- > Régie technique et sonorisation : **Pierre Crochetet**,
- > Communication : **Sébastien Dabadie**,
- > Partenariats : **Lola Bujalance**.

Nous employons également 2 intermittents (son et lumières) pour les concerts, nous comptons une vingtaine de bénévoles actifs et 2 services civiques intégreront l'équipe pour 10 mois en septembre 2013.

L'Association Ampli est soutenue par la Drac Aquitaine, la Communauté d'Agglomération Pau Pyrénées, le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitain

*NB : les chiffres indiqués représentent la moyenne des années 2010 à 2012.*